



MATINEE FISCALE

JEUDI 18 AVRIL 2019 – 8H30/10H00

Lieu : AFEP – 11 avenue Delcassé – 75008 PARIS

Limitation de la déduction des charges financières : point d'étape et questions ouvertes

- Les modalités de mise en œuvre de l'Action 4 de BEPS et de la Directive ATAD relatives aux charges financières par la loi de finances pour 2019 (présentation synthétique du rapport national au congrès de Londres 2019).
- Quels ont été les apports de la consultation publique sur cette réforme ?
- Quelles sont les questions encore ouvertes ?
- Quelles réponses entend y apporter l'administration fiscale ?

Intervenants :

Grégory Abate, Direction de la législation fiscale, Sous-direction de la fiscalité directe des entreprises

Pierre-Henri Durand, Avocat associé, Bredin Prat

Alexis Mallez, Directeur fiscal, Tikehau Capital

Événement gratuit pour les membres de l'IFA et les non membres de moins de 30 ans
(40 euros pour les non membres de plus de 30 ans)
Inscription à l'aide du formulaire.

